Aperçu

La procédure de contrôle du dopage

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

franc jeu

Les 11 étapes du contrôle du dopage

Vous serez accompagné en tout temps, de la notification à la fin du contrôle du dopage.

01 CONTRÔLE du dopage

Un échantillon de votre urine ou de votre sang peut être recueilli en tout temps et en tout lieu, à des fins de contrôle du dopage.

02 SÉLECTION des sportifs

Vous serez avisé par un agent de contrôle du dopage (ACD) ou une escorte que vous avez été désigné à un contrôle du dopage. Vous devrez signer un formulaire confirmant que vous comprenez bien vos droits et vos responsabilités.

03 POSTE DE CONTRÔLE du dopage

Vous vous rendrez au poste de contrôle du dopage dans les plus brefs délais.

04 CHOIX du récipient

Vous devez choisir un récipient de prélèvement parmi une sélection.

5/6 FOURNIR l'échantillon

- Vous devez fournir une quantité minimale de 90 ml d'urine.
- Vous devez retirer vos vêtements des genoux au nombril et des mains jusqu'aux coudes afin de permettre une surveillance adéquate de la production de l'échantillon.
- Un ACD ou une escorte (du même sexe que vous) vous observera pendant la production de l'échantillon.

07 RÉPARTIR l'échantillon

Vous devez choisir une trousse de prélèvement d'échantillons parmi celles offertes. Répartissez l'échantillon dans les flacons A et B. D'abord, remplissez le flacon B d'urine jusqu'à la ligne. Ensuite, remplissez le flacon A en laissant une petite quantité d'urine dans ce récipient.

08 SCELLER l'échantillon

Enfin, scellez les flacons A et B.

09 GRAVITÉ spécifique

L'ACD mesurera la gravité spécifique de l'échantillon pour s'assurer qu'il n'est pas trop dilué. S'il est trop dilué on peut vous demander de fournir d'autres échantillons.

10 SIGNER le formulaire

Vous devez remplir le formulaire de contrôle de la manière suivante :

- en fournissant vos renseignements personnels;
- en indiquant toute substance que vous prenez, médicaments sur ordonnance, médicaments en vente libre et compléments alimentaires;
- en formulant tout doute ou commentaire, s'il y a lieu, concernant le contrôle du dopage;
- en attestant l'exactitude des renseignements, des chiffres inscrits et du code de l'échantillon;
- en signant votre copie du formulaire de contrôle du dopage, laquelle vous sera remise.

11 ANALYSE de l'échantillon

Les échantillons seront envoyés en toute confidentialité à un laboratoire accrédité par l'AMA et un suivi sera effectué afin d'assurer leur sécurité.

Votre échantillon A sera analysé et votre échantillon B sera conservé en toute sécurité au cas où d'autres analyses seraient requises. Le laboratoire enverra les résultats à l'organisation antidopage (OAD) responsable et à l'AMA.

Plus de détails à wada-ama.org

Sportif

Vous avez les droits suivants:

- avoir un représentant et, si disponible, un interprète;
- demander des renseignements supplémentaires sur la procédure de prélèvement de l'échantillon;
- demander un délai avant de vous présenter au poste de contrôle du dopage si vous avez une raison valable (acceptée par l'ACD);
- demander que des modifications soient apportées à la procédure de prélèvement d'échantillons, si vous êtes un sportif handicapé.

Droits et responsabilités

Vous avez les responsabilités suivantes:

- demeurer en présence de l'ACD ou de l'escorte en tout temps, de la notification à la fin de la procédure de prélèvement de l'échantillon;
- présenter un document d'identification approprié;
- vous conformer à la procédure de prélèvement des échantillons (tout écart peut représenter une violation des règles antidopage);
- vous présenter immédiatement pour un contrôle du dopage, à moins de raisons valables justifiant un retard.

VIDÉO SUR LE CONTRÔLE DU DOPAGE

Pour mieux vous familiariser avec la procédure de contrôle du dopage, visionnez la vidéo de l'AMA :
www.wada-ama.org/fr/Sensibilisation/Outils-educatifs/Video---Processus-du-controle-du-dopage

En cas de divergence entre les renseignements fournis dans ce document et le Code mondial antidopage, **Code fera autorité.** Ces renseignements peuvent être modifiés en tout temps. Consultez toujours votre fédération internationale, votre organisation nationale antidopage ou votre fédération nationale pour obtenir les règles antidopage les plus récentes.

Juillet 2010

WADA

wada-ama.org • info@wada-ama.org
facebook.com/wada.ama • twitter.com/wada_ama

Bureau principal 800, place Victoria, bureau 1700, C. P. 120, Montréal, QC, H4Z 1B7, Canada • Tél. : +1.514.904.9232 • Téléc. : +1.514.904.8650

Afrique Protea Assurance Building, 8th Floor, Greenmarket Square, Le Cap, 8001, Afrique du Sud • Tél. : +27.21.483.9790 • Téléc. : +27.21.483.9791

Asia/Oceania C/O Japan Institute of Sports Sciences, 3-15-1 Nishigaoka, Kita-Ku, Tokyo, 115-0056, Japon • Tél. : +81.3.5963.4321 • Téléc. : +81.3.5963.4320

Europe Maison du Sport International, Avenue de Rhodanie 54, 1007 Lausanne, Suisse • Tél. : +41.21.343.43.40 • Téléc. : +41.21.343.43.41

Amérique latine World Trade Center Montevideo, Tower II, Unit 712, Calle Luis A De Herrera 1248, Montevideo, Uruguay • Tél. : +598.2.623.5206 • Téléc. : +598.2.623.5207

Plus de détails à wada-ama.org